

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

ÉDITORIAL

Réflexions autour d'un lunch-débat

■ Maj D. Froidevaux¹

Mis sur pied par un comité dynamique et efficace, notre premier lunch-débat a constitué, à mon avis, une piste intéressante en matière d'activités pour notre Groupement. Hormis le contenu dudit débat, sur lequel je reviendrai, je crois très fermement à l'impérieuse nécessité de trouver de nouvelles formes d'activités, afin de conserver un certain dynamisme à notre société qui, par ailleurs, laisse parfois le comité songeur, tant la participation aux activités « conventionnelles » est faible. En qualité de jeune président, je ne dois pas cacher ma perplexité face aux difficultés rencontrées pour atteindre un 20% de participation... et encore, lorsque tout va bien.

Dès lors, mon comité s'attache avec volonté et motivation à redonner, ou mieux encore, à conserver « l'envie » de nos membres à participer activement à la vie de notre Groupement, car ne dit-on pas officier un jour... officier toujours!

Cela étant dit, le lunch-débat du jeudi 21 janvier 1999, à Montreux, a porté sur « L'évolution de notre politique de sécurité et ses incidences financières ».

Animé par un journaliste de « La Presse », ce débat, auquel participaient MM. Eric Rochat, conseiller aux Etats vaudois, Pierre Chiffelle, conseiller national et Jean Abt, cdt CA camp I, a permis, d'une part, de mesurer l'évolution marquée qu'a connue notre armée au cours de ces cinq dernières années et, d'autre part, de constater les fortes divergences existant dans la conceptualisation du nouveau modèle de défense.

En effet, si le cdt C Abt a clairement posé le problème en précisant: « Je n'imagine pas que l'Europe admette du pays le plus riche du continent qu'il en fasse moins que les autres, voire même rien du tout », il n'en va pas de même pour le conseiller national (et membre de la Commission de défense de la même chambre) Pierre Chiffelle, pour qui le coût de notre système de défense doit

encore diminuer de 50% (initiative du PSS allant dans ce sens et prochainement soumise au peuple) alors que depuis quelque cinq ans, les économies réalisées par le DDPS s'élèvent à plus de 1,7 milliard de francs... sur un budget total de 6 milliards. Comme l'a précisé le conseiller aux Etats Eric Rochat (président de la Commission de défense du Conseil des Etats), « un rôle actif de la Suisse dans un nouveau système de sécurité sera forcément plus coûteux ! » L'initiative du PSS présente donc un risque majeur, puisqu'elle propose de réduire nos dépenses au chapitre de la « défense » à la portion congrue.

Les mutations à venir sont probablement à la hauteur des défis que nous devons relever, et M. Chiffelle l'a bien compris lorsque, s'adressant à l'auditoire présent, il pose la question suivante: « En tant qu'officiers, êtes-vous prêts à intervenir auprès des partis de droite qui, traditionnellement, vous défendent, pour que des forces suisses participent à des opérations de maintien de la paix à l'é-

¹Président du Groupement de Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut de la SVO.



tranger?» Volontairement provocatrice, cette question résume bien une partie des dilemmes qui seront les nôtres durant ces prochaines années.

On peut aussi, à entendre certains, raisonnablement s'interroger sur le risque potentiel de voir notre système de défense (au sens large du terme) cor-

respondre d'abord et avant tout aux moyens financiers que le pouvoir politique voudra bien lui accorder et non aux menaces et risques qu'il faut prendre en compte!

Il y a péril en la demeure, et c'est pour cette raison que je crois nécessaire que la Société vaudoise des officiers se mobi-

lise en vue des échéances à venir, afin de participer activement au débat, mais aussi d'informer de manière objective les citoyennes et citoyens de ce pays. L'avenir d'un système de sécurité crédible et efficace sera, entre autres facteurs, à ce prix. Il n'y a tout simplement pas d'autre solution.

D. F.

L'invité de la rédaction

Une armée utile et adaptée à son temps

Habituellement utilisé dans le langage militaire, le terme « menace » fait place de plus en plus à celui de « risque », mieux adapté à notre époque. L'ONU l'a bien compris; elle vient, en effet, de modifier son langage habituel dans ce sens.

■ Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud¹

Nous savons que la menace militaire traditionnelle, que nous connaissions avant la chute du Mur de Berlin, n'est aujourd'hui plus d'actualité « immédiate », n'en déplaise à certains esprits chagrins pour qui la menace militaire semble encore très présente.

Le rapport sur la politique de sécurité 1990 du Conseil fédéral était à ce sujet très clair et a fixé le cadre actuel des risques de notre société. Armée 95, qui en a été l'application, a notamment modifié sensiblement les priorités d'engagement et d'instruction de nos soldats, en attri-

buant un poids non négligeable à la mission de « contribution à la sauvegarde générale des conditions d'existence ».

Le Rapport Brunner va encore plus loin en demandant le développement de « cœurs de compétence » pour l'engagement de notre armée dans la défense et la protection globale de notre population, en appui des éléments traditionnels de la sécurité de l'Etat que sont les forces de police, les sapeurs-pompier, la protection civile et autres services spécialisés.

Il conviendra donc de confirmer dans la prochaine armée du XXI^e siècle les missions de sauvegarde des conditions d'existence de la population confiées à l'armée et particuliè-

rement, parmi celles-ci, l'appui subsidiaire aux autorités civiles.

On ne perdra toutefois pas de vue que notre armée doit aussi être à même de faire face à un éventuel et hypothétique conflit militaire. Restons néanmoins réalistes et convenons que, dans l'immédiat, elle doit surtout être à même d'appuyer les forces de sécurité traditionnelles en fonction des risques réels. A cet égard, je suis favorable à un renforcement des effectifs des troupes territoriales, sans augmentation des effectifs globaux de l'armée.

De grandes et importantes opérations militaires, qui pourraient nous menacer directement ou indirectement, sont in-

¹ Chef du Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud.



vraisemblables à court, voire à moyen terme. Ce ne sont donc pas des scénarios politico-stratégiques trouvant leur naissance quelque part à l'Est qui doivent occuper l'esprit de nos chefs militaires pour l'instruction des régiments, bataillons et unités de notre infanterie, que celle-ci soit de combat ou territoriale. Ce qui doit être pris en compte aujourd'hui, pour une instruction qui puisse être comprise et admise par nos soldats, ce sont les problèmes envisageables de la violence infra-guerrière, liés aux risques possibles qui pourraient nous inquiéter demain.

Ma visite de l'automne dernier au régiment territorial 15 du Pays de Vaud m'a d'ailleurs complètement rassuré. Nos chefs militaires ont adapté l'instruction de nos troupes aux risques d'aujourd'hui. Les exercices d'engagement des bataillons, auxquels j'ai assisté, m'ont permis de me persuader

que l'appui subsidiaire de l'armée demeure la possibilité ultime la plus sûre pour que nous puissions faire face aux risques actuels, lesquels peuvent mettre en péril la sécurité immédiate de nos concitoyens.

Que ce soit à l'occasion d'afflux extraordinaires d'étrangers, pour l'appui aux forces de police lors de grandes conférences, l'appui aux mêmes forces pour le contrôle et le bouclage de secteurs, la protection d'ouvrages importants nécessaires au fonctionnement normal de notre société ou encore le renforcement du Corps des gardes-frontière, l'armée a sa place dans le concept global de la protection de notre population.

Notre armée a enfin également un rôle à jouer dans les zones qui sont actuellement en proie à des conflits armés. Dans le cas du Kosovo, la Suisse se voit clairement reprocher de ne pas participer à l'effort militaire de ses voisins. Dans ce do-

main, je souhaiterais voir une Suisse plus entreprenante, qui engagerait des Bérêts jaunes armés pour leur propre défense, afin d'agir dans le sens du maintien des civils dans leurs villages ou du retour de réfugiés chez eux. Plutôt que de placer nos troupes aux frontières, mission à laquelle elles n'ont pas été formées et qui contraste avec l'image d'un pays d'accueil et de tourisme, une action concertée avec nos voisins européens, dont certains sont également neutres, me paraît préférable.

Puissent enfin ceux qui auront compétence et influence pour définir le visage de l'armée du XXI^e siècle, qui découlera du rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité des années 2000, se rappeler et admettre que l'instruction de nos soldats doit tenir compte des diverses missions réelles qui pourront lui être confiées.

J.-C. M.

Assurance vie et prévoyance. *La sécurité pour demain – tout simplement.* **MobiLife**

La Mobilière

l'assurance d'être bien assuré



Activités de nos groupements

Groupement de la Broye

Après une assemblée générale de notre groupement qui, nous l'espérons, aura répondu à vos attentes, nous vous invitons à participer à quelques activités de tir aux dates suivantes :

7 et 8 mai 1999 :

Tir ASSA, ASSO, SVO. Les Avanturiers. Responsable de l'organisation : major Golay.

Vendredi 4 juin 1999, 18 heures, Moudon :

Tir d'entraînement et grill en famille.

Groupement du Gros-de-Vaud

Vous avez apprécié les propos du conseiller d'Etat J.-Cl. Mermoud dans ce numéro. Vous souhaiteriez lui faire part de vos remarques ou simplement mieux connaître l'actuel chef du Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud. Alors, nous vous rappelons que nous aurons le privilège et l'honneur d'accueillir Jean-Claude Mermoud lors de notre prochaine assemblée générale de Groupement, jeudi 27 mai à Poliez-Pittet. Nous comptons sur une forte participation de nos membres et amis.

Groupement de Montreux - Aigle - Pays d'Enhaut

Nous vous rappelons l'invitation lancée à nous rejoindre,

jeudi 6 mai 1999 en fin d'après-midi, pour une visite dynamique et captivante de l'ER TML 21/221 à l'Hongrin. Un comité motivé met sur pied un programme d'activités varié et instructif, qui mérite votre soutien et votre présence.

A l'heure où l'on parle beaucoup d'engagements volontaires de militaires suisses (armés ou non) à l'étranger, nous travaillons à l'organisation d'une grande conférence liée à la Légion étrangère. De plus amples informations à ce sujet paraîtront dans un prochain numéro.

Groupement Région morgienne

Vous avez été sensible au message du divisionnaire Bertrand Jaccard, lors de la commémoration de l'indépendance vaudoise, ce 22 janvier à Lausanne; vous souhaitez en savoir un peu plus sur la division de campagne 2 que commande cet officier de valeur; vous appréciez notre formule de conférence-lunch. Sachez alors que le divisionnaire B. Jaccard sera notre prochain invité à la Longeraie, mercredi 29 septembre prochain. Retenez déjà cette date.

Groupement de Lausanne

La composition du comité du Groupement a certes un peu changé (félicitations au nouveau président, le major EMG Anton Chatelan), mais le travail dudit comité pour vous of-

frir des « hauts faits » se poursuit. Ainsi, nous serons les invités de la div ter 1, jeudi 1^{er} juillet, lors de certaines phases de l'exercice « Léman 2 ». Participez nombreux à cette captivante sortie extra-muros 1999.

Jeudi 2 septembre 1999, conférence d'automne.

La curiosité historico-militaire annoncée est désormais connue. Nous aurons l'exclusivité de la première conférence en Suisse romande du nouveau commandant de la garde pontificale du Vatican, le colonel Segmüller. Nous reviendrons dans d'autres numéros sur cette passionnante intervention, qui devrait remplir la salle choisie.

Groupement de la Vallée

Tir intergroupements SVO : Vendredi 11 juin 1999

Finalement, et pour des raisons techniques, nous utiliserons les installations de Chamblon pour cette importante manifestation militaire. Les détails vous parviendront prochainement sous forme de courrier.

CHPM, Verte-Rive, Pully/Lausanne

Jeudi 20 mai, 17 h 15.

Cours N° 3 sur le thème : Les relations entre Alliés, de 1942 à 1944; les conférences de Casablanca et de Téhéran, par le col EMG M. Chabloz.